



Rapport de la réunion d'experts pour la consolidation des recommandations du jalon programmatique LoI-CAFI

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du jalon de programmation de la deuxième Lettre d’Intention (LoI¹) avec-CAFI². La RDC bénéficie d'une opportunité nationale de faire aboutir certaines réformes déjà entamée lors de la précédente ou de débutée certaines. Cette opportunité attire de même l'attrait des organisations de la société civile environnementale et le réseau national des observateurs indépendants³ (RENOI) du fait qu'elles contribuent à l'atteinte de leur vision..

Au courant du mois de février 2022, la Coalition des Femmes Leaders pour l’Environnement et le Développement Durable (CFLEDD) et l’organisation non gouvernementale « Actions pour la promotion et la protection des Peuples et des Espèces Menacés, deux organisations membres du RENOI et du Groupe de Travail Climat REDD+ Rénové (GTCRR+)⁴; ont analysé séparément en ateliers respectivement du 8 au 10 février 2022 et le 17 février 2022; la deuxième LoI entre CAFI et la RDC en vue de formuler les recommandations dans le cadre des jalons programmatiques non encore formulées à ce jour.

Dans le souci de consolider les résultats des travaux menés par ces deux structures à savoir la CFLEDD et l’ONG APEM , le RENOI organise une réunion d’experts à laquelle il a associé le GTCRR+ en raison de son rôle⁵ en vue d’assurer un plaidoyer porteur autour de ces recommandations qui ont été formulées et ainsi capitaliser le travail de la CFLEDD, de l’ONG APEM et le RENOI.

C'est dans ce cadre que cette réunion d'expert a été organisé pour consolider les résultats des deux activités précédentes et permettre d'avoir un document unique de plaidoyer.

¹ Letter of Intent

² « Central African Forest Initiative » comme le dit son nom est une initiative inter-bailleurs pour la protection des forêts du bassin du Congo

³ RENOI est une plateforme nationale qui fait de l’observation indépendante de la gouvernance forestière en RDC

⁴ GTCRR+ est un large réseau de plus de 500 organisations membres spécialisé sur les questions de climat et de défense des droits des communautés directement impliqué dans la formulation des jalons programmatiques avec CAFI, le Fonds National REDD+ (FONAREDD+) et le gouvernement

⁵ Le GTCRR+ a entre autres rôles de porter les plaidoyers des structures membres sur la table des négociations autour du processus REDD+

2. Objectif

L'objectif général de cette réunion était de consolider les résultats, produits des ateliers de C-FLEDD et celui de l'ONG APEM sur la programmation de la deuxième lette d'intention CAFI-RDC en vue d'en produire un document unique utile lors de la formulation des jalons programmatiques.

Plus spécifiquement :

- Mettre à profit les analyses réalisées lors de l'atelier du 17 février 2022 organisé par l'ONG APEM et celui du 8 au 10 février 2022 organisé par C-FLEDD
- Harmoniser les différentes contributions émises en vue d'en sortir un document consolidé et compiler les recommandations dans un document à présenter auprès des négociateurs de la société civile,
- Analyser la Loi-CAFI avec une équipe restreinte des experts
- Identifier les acteurs à impliquer dans le plaidoyer
- Faire un point de presse sur les recommandations.

3. Approche méthodologique

Pendant une journée, les experts de la société civile identifiés sur base de leurs compétences et capacités d'analyse ont travaillé pour consolider les recommandations des jalons programmatiques CAFI.

Les documents portant les recommandations et les actions proposés par différents ateliers ont été préalablement mis à la disposition des experts participants avant la réunion. Une récapitulation du contexte de travail avant la lecture des jalons, la compréhension de leur formulation afin d'en produire un document unique.

Enfin, un tableau des recommandations découlant de ces travaux a été envoyé auprès des organisations de la société civile impliquée dans l'activité et au GTCR-R en vue de le porter lors des négociations.

4. Déroulement de la réunion

La réunion s'est déroulée dans les locaux du GTCR-R, la réunion des experts a débuté vers 9 heures suite à la pluie qui s'est abattue sur la ville.

Le travail a été lancé par un bref récapitulatif du contexte de travail présenté par Prince LUNGUNGU de l'APEM. Ce récapitulatif a permis de faire un tour d'horizon sur le contexte de travail réalisé séparément par les deux structures APEM et la plateforme C-FLEDD. Une économie du contenu de deux documents a été présentée pour permettre que le travail soit bien fait et permette à ce que tous les participants soient au même niveau de compréhension.

La deuxième intervention d'ouverture a été faite par Issa LINGWENGBU. Ce dernier a fait une présentation de l'esprit ainsi que la philosophie des jalons. Il est revenu sur les jalons de la première LoI CAFI avant de se poser sur les aspects majeurs restés en suspens ou non entamés. Une grande partie de sa présentation s'est aussi apaisante sur les actions envisagées pour que certaines réformes aboutissent.

Après ces différentes prises de parole pour orienter les experts, le travail a commencé.

L'approche du travail a consisté de projeter les deux tableaux pour que les experts voient et consolident les documents sur base des recommandations formulées pour chaque jalon.

Une lecture du jalon, des recommandations proposées par les deux documents, ou encore la fusion des recommandations était proposée. Chaque lecture d'un jalon était ponctuée par un temps d'échange, la parole était accordée aux participants pour que chacun fasse librement les observations, les commentaires, la formulation des recommandations ...

Puis une action était proposée par les participants, la reformulation, consolidation des deux recommandations, l'adoption d'une de deux recommandations selon le jalon telle que proposée dans l'une de version ou carrement une nouvelle formulation.

Après une journée entière de travail, nous avons pu sortir un document consolidé permettant de fédérer l'action de la société civile pour un plaidoyer commun.

5. Résultats atteints

- Un tableau des recommandations,
- Un point de presse sera organisé à cet effet.

6. Perspectives pour la suite

- ✓ Finaliser le document consolidé avec toutes les recommandations et actions à menées en vue de leur atteinte.
- ✓ Identification des opportunités d'action à travers les possibles offres ouvertes à la société civile pour soumissionner aux projets CAFI.
- ✓ Mettre le document à la disposition de la société civile pour permettre son utilisation lors des différentes réunions de plaidoyer.

7. Participants

L'atelier a connu la participation de plus des 10 experts, voire liste de présence, malgré la pluie qui s'était abattue sur la ville.

8. Conclusion

L'activité de consolidation des recommandations adressée au jalon programmatique de la Loi CAFI s'est bien déroulé. Cette activité a permis de sortir un document de travail qui doit être capitalisé par la société civile et permettre aux acteurs de s'en servir lors des négociations à venir.

Il est ainsi important de vulgariser ce travail en vue de sa valorisation pour les prochaines étapes.